

La Syrienne Yara Faris a été arrêtée le 8 décembre dernier par des agents de la Sûreté de l'État. Elle est détenue à la prison d'Adhra en attendant d'être jugée devant le Tribunal antiterroriste pour avoir supposément aidé des personnes déplacées, notamment en leur distribuant de la nourriture.

Selon une source sur place, Yara Faris a été arrêtée le 8 décembre 2013 à un poste de contrôle de la Sûreté de l'État près de chez elle à Sahnaya, dans la banlieue de Damas. Elle n'avait pas ses papiers d'identité sur elle à ce moment-là et a dû rentrer les chercher. Une fois à son domicile, elle aurait envoyé des SMS à des proches, expliquant qu'elle craignait d'être appréhendée. Elle a ensuite été emmenée par des agents du poste de contrôle.

Yara Faris aurait passé les 10 jours suivant son arrestation dans des locaux de la Sûreté de l'État à Damas. Elle a ensuite été déférée à un juge d'instruction siégeant dans un tribunal pénal de Reef Dimashq (« campagne de Damas »), qui a décidé de transmettre l'affaire au Tribunal antiterroriste et d'envoyer cette femme à la prison d'Adhra, où elle se trouve actuellement. Yara Faris est accusée d'avoir « financé des actes terroristes » en vertu de l'article 4 de la Loi antiterroriste de 2012, car elle a, semble-t-il, distribué de la nourriture et fourni une aide à des personnes déplacées originaires d'autres parties du pays et fuyant le conflit. Si cette femme est poursuivie uniquement pour ses activités humanitaires en faveur de civils déplacés, Amnesty International la considérera comme une prisonnière d'opinion.

Le juge d'instruction du Tribunal antiterroriste a récemment décidé de ne pas interroger Yara Faris car celle-ci a déjà été questionnée par le juge du tribunal pénal, mais l'affaire semble suivre son cours. Bien que cette femme puisse s'entretenir avec ses avocats, ses proches n'ont pu lui rendre visite qu'à deux reprises. Elle leur a alors expliqué manquer de nourriture en raison du grand nombre de détenus dans la prison. Seuls ceux qui reçoivent de l'argent de la part de leurs familles peuvent obtenir plus de nourriture.

Maher Tahan, l'époux de Yara Faris, a fait l'objet d'une disparition forcée le 20 septembre 2012 alors qu'il rentrait de Chine, où l'Organe national de coordination pour le changement démocratique, dont il fait partie, a rendu une visite officielle.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à abandonner les charges pesant sur Yara Faris qui découlent uniquement de son implication présumée dans des activités humanitaires ;
- exhortez-les à libérer cette femme ou à l'inculper sans délai d'une infraction reconnue par la loi et qui ne soit pas liée à ses activités humanitaires, et à la juger devant un tribunal de droit commun lors d'une procédure respectant les normes internationales ;
- engagez-les à veiller à ce qu'elle soit protégée de la torture et d'autres mauvais traitements, et qu'elle reçoive tous les soins médicaux dont elle pourrait avoir besoin, ainsi que de la nourriture.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 13 MAI 2014 À : Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

Président de la Syrie

Bashar al-Assad

Fax : +963 11 332 3410 (merci de vous montrer persévérant-e ; dites « fax » si quelqu'un décroche ; le fax est le seul moyen de communication fiable, n'envoyez pas de lettres SVP)

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Président,

Ministre de la Justice

Najm Hamad al-Ahmad

Fax : +963 11 666 2460

Courriel : moj@net.sy

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Ministre,

Représentant permanent de la Syrie aux Nations unies

Bashar Ja'afari,

Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary

820 Second Avenue, 15th Floor

New York, NY 10017, États-Unis

Fax : +1 212 983 4439

Courriel : exesec.syria@gmail.com

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur,

Veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Syrie et de la Russie dans votre pays

Ambassade de la République arabe syrienne

Avenue F.D.Roosevelt 3

1050 Bruxelles

eMail: ambsyrie@skynet.be

Fax 02.646.40.18

Ambassade de la Fédération de Russie

Avenue De Fre 66

1180 Bruxelles

eMail: amrusbel@skynet.be

eMail: rusconsbru@gmail.com

Fax 02.374.26.13

COMPLEMENT D'INFORMATION

Yara Faris partagerait une grande cellule avec environ 45 femmes, dont certaines ont été déclarées coupables d'infractions pénales. Certaines seraient enceintes, d'autres ont accouché en prison et d'autres encore sont incarcérées avec leurs enfants. Toutes semblent manquer de vêtements et d'autres effets personnels. Aux termes de l'Ensemble de règles minima des Nations unies pour le traitement des détenus (1957), les individus en attente de leur procès

doivent être détenus séparément des prisonniers déclarés coupables.

Le mari de Yara Faris est membre de l'Organe national de coordination pour le changement démocratique, coalition principalement laïque de groupes politiques et de militants – dont des gauchistes et des nationalistes arabes – qui prône une transition pacifique du pouvoir. Pour en savoir plus, consultez le document Syrie. Trois hommes victimes de disparition forcée, mars 2013, <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE24/010/2013/fr> .